

DETERMINER LES EXIGENCES LINGUISTIQUES DES POSTES BILINGUES

Grille d'analyse

Section A: Évaluer les obligations linguistiques du poste

Les exigences linguistiques d'un poste sont celles qui sont objectivement requises pour l'exécution des fonctions du poste et la conformité aux obligations linguistiques envers le public (incluant les délinquants) et les employés.¹

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE	OUI	NON
<p>Services au public</p> <p>Q.1 Est-ce que le titulaire doit communiquer ou fournir des renseignements, des produits ou des services de façon orale, écrite ou électronique à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une personne ou un groupe de personnes ne faisant pas partie de la fonction publique fédérale; • une association professionnelle ou une organisation qui ne fait pas partie de la fonction publique fédérale; • une entreprise privée, autre qu'une société d'État, qui ne fait pas partie de la fonction publique fédérale; • un autre palier de gouvernement? 	<p>Allez à la Q.2 Où est situé le poste ?</p>	<p>Allez à la Q.3</p>
<p>Localisation du poste</p> <p>Q.2 Le poste est-il situé dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail, comme la région de la capitale nationale (RCN); ou dans une unité opérationnelle désignée bilingue, voir l'annexe B de la Directive du commissaire - 087 Langues officielles ou le Répertoire des bureaux et points de service Burolis sur le site des langues officielles du SCT.</p>	<p>Allez aux Q.8 & Q.9 Évaluer la capacité linguistique de l'unité de travail</p>	<p>Allez à la Q.3</p>
<p>Services centraux</p> <p>Q.3 Est-ce que le titulaire est tenu de fournir des services centraux qui sont essentiels à des employés travaillant dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail, voir l'annexe B de la Directive du commissaire - 087 Langues officielles pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions? Ci-dessous quelques exemples de services centraux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • services budgétaires, de comptabilité et de gestion financière; • avis et conseils sur l'application de programmes nationaux; • services administratifs • services informatiques • services d'évaluation et de vérification • services juridiques • services d'information/de communication • services de gestion du matériel 	<p>Allez aux Q.8 & Q.9 Évaluer la capacité linguistique de l'unité de travail</p>	<p>Allez à la Q.4</p>

¹ Les difficultés de recrutement et le niveau de compétence linguistique d'un candidat ne sont pas des facteurs déterminants pour justifier l'établissement ou la modification du profil linguistique d'un poste.

<ul style="list-style-type: none"> • services d'achat et d'approvisionnement • services de gestion des biens • services de sécurité • services de ressources humaines • services techniques • services de traduction 		
<p>Services Personnels</p> <p>Q.4 Est-ce que le titulaire est tenu de fournir des services personnels centraux qui concernent la santé ou le bien-être, ou le développement personnel ou professionnel d'employés qui travaillent dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail (voir l'annexe B de la Directive du commissaire - 087 Langues officielles)? Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • services de rémunération (paie et avantages sociaux) • orientation professionnelle; • service de santé et de sécurité; • programme d'aide aux employés. 	<p>Allez aux Q.8 et Q.9</p> <p>Évaluez la capacité linguistique de l'unité de travail</p>	<p>Allez à la Q.5</p>
<p>Supervision</p> <p>Q.5 Est-ce que le titulaire assure une supervision des employés qui travaillent dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail (voir l'annexe B de la Directive du commissaire - 087 Langues officielles) qui doivent travailler dans les deux langues officielles, ou dont la langue de travail diffère (c.-à-d. postes unilingues anglais et français, ou postes réversibles)?</p>	<p>Allez aux Q.8 et Q.9</p> <p>Évaluez la capacité linguistique de l'unité de travail</p>	<p>Allez à la Q.6</p>
<p>Griefs</p> <p>Q.6 Le titulaire intervient-il dans la procédure de règlement des griefs des employés?</p>	<p>Allez aux Q.8 et Q.9</p> <p>Évaluez la capacité linguistique de l'unité de travail</p>	<p>Allez à la Q.7</p>
<p>Compétences linguistiques professionnelles*</p> <p>Q.7 Est-ce que le poste exige des compétences linguistiques techniques ou spécialisées dans l'une ou l'autre des langues officielles acquises normalement au moyen d'une formation spécialisée? Exemples de tâches ou de fonctions exigeant des compétences linguistiques particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédiger des articles, des brochures, des discours, des communiqués et d'autres documents sur des sujets techniques ou spécialisés; • réviser et réécrire des documents scientifiques et techniques du point de vue littéraire; • fournir un service de révision de textes, de documents et de publications techniques ou spécialisés ou en assurer la qualité linguistique; 	<p>The position requires specialized language qualifications (code P).</p>	<p>Voir**</p>

<ul style="list-style-type: none"> fournir des services de traduction et d'interprétation. 		
<p>** Si NON à toutes les questions Q. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, alors les exigences linguistiques du poste peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> Anglais essentiel si les fonctions doivent être exercées essentiellement en anglais; Français essentiel si les fonctions doivent être exercées essentiellement en français; Français ou anglais (réversible) si les fonctions peuvent être exercées en anglais ou en français. 		

Section B: Évaluez la capacité linguistique de l'unité de travail

Les gestionnaires sont tenus d'organiser leurs ressources, de développer et de maintenir une capacité linguistique dans leur unité de travail pour respecter leurs obligations linguistiques envers le public et les employés.

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE	OUI	NON
<p>Q.8 Existe-t-il d'autres postes dans l'unité de travail assurant un service analogue au même public ou au même groupe d'employés?</p>	<p>Allez à la Q.9</p>	<p>Passez aux Q.10, Q.11, Q.12 L'exigence linguistique du poste doit être bilingue. Évaluez les compétences linguistiques requises en langue seconde</p>
<p>Q.9 Est-il possible sur le plan opérationnel d'avoir une combinaison de postes unilingues et de postes bilingues afin de respecter les obligations linguistiques pour les services au public et aux employés?</p> <p>* L'exigence linguistique du poste peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> anglais essentiel; ou français essentiel; ou bilingue; ou anglais ou français (Réversible) si les fonctions peuvent être exercées en anglais ou en français <p>Si un titulaire d'un poste unilingue a des contacts avec un membre du public ou un employé s'adressant à lui dans l'autre langue officielle, il doit pouvoir référer ce client à un collègue qui peut fournir efficacement et rapidement le service dans la langue officielle choisie par le client.</p>	<p>* Voir les options pour l'exigence linguistique du poste</p>	<p>Passez aux Q.10, Q.11 et Q.12 L'exigence linguistique du poste doit être bilingue. Évaluez les compétences linguistiques requises en langue seconde</p>

Section C: Évaluez les compétences linguistiques en langue seconde requises par le poste

Le niveau de compétence linguistique doit refléter les fonctions du poste et le principe d'égalité de statut des deux langues officielles.

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE	Niveau B	Niveau C	Niveau P
Compréhension de l'écrit :			
Q.10 Est-ce que les fonctions du poste exigent :			
a. la compréhension de la plupart des textes de nature descriptive ou factuelle portant sur des sujets reliés au travail et la saisie de l'idée générale de la plupart des textes liés au travail, en dégagant les points particuliers et en distinguant les idées principales et secondaires?	Oui	S/O	S/O
b. la compréhension de textes portant sur divers sujets reliés au travail et la saisie de détails complexes, de conclusions et des significations les plus subtiles?	S/O	Oui	S/O
c. la compréhension d'articles, de brochures, de discours, de communiqués et d'autres documents sur des sujets techniques ou spécialisés; la révision de documents scientifiques et techniques du point de vue littéraire; la prestation d'un service de révision de textes, de documents et de publications techniques ou spécialisés ou le contrôle linguistique de ceux-ci; la prestation de services de traduction?	S/O	S/O	Oui
Expression écrite :			
Q.11 Est-ce que les fonctions du poste exigent :			
a. la rédaction de courts textes descriptifs ou factuels sur des sujets reliés au travail; une maîtrise suffisante de la grammaire et du vocabulaire pour pouvoir transmettre de l'information explicite?	Oui	S/O	S/O
b. la rédaction des explications ou des descriptions dans diverses situations informelles et formelles reliées au travail; la rédaction de textes où les idées sont développées et structurées de manière cohérente?	S/O	Oui	S/O
c. la rédaction d'articles, de brochures, de discours, de communiqués et d'autres documents sur des sujets techniques ou spécialisés; la révision et la réécriture de documents scientifiques et techniques du point de vue littéraire; la prestation d'un service de révision de textes, de documents et de publications techniques ou spécialisés ou le contrôle linguistique de ceux-ci; la prestation de services de traduction?	S/O	S/O	Oui
Compétence orale :			
Q.12 Est-ce que les fonctions du poste exigent :			
a. la capacité de soutenir une conversation sur des sujets concrets, de rendre compte des mesures prises, de donner des instructions explicites aux employés et de fournir des descriptions et des explications factuelles?	Oui	S/O	S/O
b. la capacité de traiter de situations délicates où la compréhension et l'expression d'idées abstraites, subtiles ou compliquées est requise ou d'aborder des questions qui, tout en étant reliées au travail, ne sont pas familières? Est-ce que le titulaire est requis d'appuyer une	S/O	Oui	S/O

opinion ou de comprendre et d'exprimer des idées hypothétiques et conditionnelles?			
c. la capacité de fournir des services d'interprétation simultanée?	S/O	S/O	Oui

Pour plus d'information sur les profils linguistiques, veuillez consulter la [Directive sur les langues officielles pour la gestion des personnes](#) et les [Normes de qualification relatives aux langues officielles](#).

Vous pouvez également utiliser l'outil Web [Déterminer le profil linguistique d'un poste](#) ou l'[Outil sur l'identification linguistique des postes](#).

Section D - Dotation des postes bilingues

La norme est la dotation impérative. C'est-à-dire que les postes doivent être dotés par un candidat qui satisfait aux exigences linguistiques du poste au moment de la nomination ou de la mutation.

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE	OUI	NON
<p>Compétences linguistiques techniques ou professionnelles (la cote P) Q.13 Est-ce que les tâches et les responsabilités du poste exigent un niveau de compétence linguistique technique ou spécialisée (la cote P) dans au moins une habileté linguistique?</p>	La dotation impérative doit être utilisée.	Allez à la Q.14
<p>Nominations pour une période déterminée Q.14 Est-ce que le candidat est nommé ou muté pour une période déterminée?</p>	La dotation impérative doit être utilisée.	Allez à la Q.15
<p>Postes bilingues indispensables Q.15 Est-ce que le poste est un poste bilingue indispensable pour assurer le service au public ou aux employés dans les deux langues officielles? Exemples de postes bilingues indispensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque le poste bilingue est l'un des très peu nombreux dans un bureau offrant des services au public ou aux employés; • lorsque le poste bilingue est le seul offrant certains services; • lorsque le poste bilingue est l'un parmi plusieurs offrant des services similaires, mais qu'il n'y a pas assez de titulaires répondant aux exigences linguistiques pour garantir le service dans les deux langues officielles en tout temps; • lorsque les fonctions du poste requièrent la capacité de communiquer rapidement et précisément dans les deux langues lors de situations où la communication a des conséquences directes sur la santé ou la sécurité du public ou des occupants d'un bureau 	La dotation impérative doit être utilisée.	Allez à la Q.16
<p>Impact opérationnel important Q.16 Est-ce que les tâches et les responsabilités du poste ont un impact immédiat et important sur les activités et les projets du Ministère? Exemples d'impact opérationnel important :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un poste bilingue dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail qui comporte des responsabilités de supervision d'un nombre important d'employés des deux groupes linguistiques (Oui à la Q. 5); • un poste bilingue comportant des fonctions importantes de représentation, comme c'est le cas du représentant du Ministère auprès des deux communautés linguistiques ou auprès d'employés fédéraux appartenant aux deux groupes linguistiques; ou • un poste bilingue à l'administration centrale dont le titulaire coordonne la mise en œuvre de programmes dans diverses régions du Canada. 	La dotation impérative doit être utilisée.	Allez à la Q.16
<p>**Si vous avez répondu non à toutes les questions Q. 13, 14, 15 et 16 le poste peut être doté de façon non impérative dans des circonstances exceptionnelles.</p>		